

EMISSIONS DE TITRES DE CREANCE 2020
SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Emprunts obligataires

N° de Visa	Date de Visa	Société émettrice	Intitulé de l'emprunt	Montant visé en D	Nbre d'obligations	Prix d'émission en D	Durée	Taux facial	Montant souscrit en D	Notation ou Garantie	Période des souscriptions	Période de prorogation	Date de jouissance	Date de clôture effective	Mode d'amortissement
20-1035	26/02/2020	Tunisise Leasing et Factoring-TLF-	TLF 2020-1	15 000 000	150 000	100	5 ans	11,60%	en cours	BBB en date du 18/02/2020 par l'agence de notation Fitch Rating	du 16/03 au 28/05/2020	au 11/06/2020	28/05/2020	en cours	Amortissement annuel constant : 20 D (1/5)
				susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000	susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000			TMM + 2,75%	en cours						
20-1036	27/02/2020	Société Tunisienne de Banque -STB-	Subordonné STB 2020-1	35 000 000	350 000	100	Catégorie A : 5 ans	10,50%	en cours	-	du 16/03 au 16/04/2020	au 30/04/2020	16/04/2020	en cours	Amortissement annuel constant : 20 D (1/5)
				susceptible d'être porté à un maximum de 50 000 000	susceptibles d'être portées à un maximum de 500 000			TMM + 3,0%	en cours						Amortissement annuel constant : 20 D (1/5) à partir de la sixième année
							Catégorie B : 10 ans dont 5 ans de grâce (1)	10,30%	en cours						Amortissement annuel constant : 20 D (1/5) à partir de la sixième année
							Catégorie C : 7 ans dont 2 ans de grâce	TMM + 3,40%	en cours						Amortissement annuel constant : 20 D (1/5) à partir de la sixième année
								11,00%	en cours						Amortissement total à la fin de la 7ème année : 100 D (remboursement du principal à l'échéance)
							Catégorie D : 7 ans in fine	TMM + 3,0%	en cours						Amortissement total à la fin de la 7ème année : 100 D (remboursement du principal à l'échéance)
								TMM + 3,3%	en cours						Amortissement total à la fin de la 7ème année : 100 D (remboursement du principal à l'échéance)
							Catégorie E : 5 ans Coupon unique (2)	TMM + 3,0%	en cours						Remboursement du principal et des intérêts à la fin de la 5ème année

(1) Pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars.

(2) Pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5 millions de dinars.